# Concours photos CAP Associations 2012 Dossier de participation









## REGLEMENT DU CONCOURS

#### Article 1 : Description de l'opération

Le Pôle de la Vie Associative de la Ville de Bordeaux organise dans le cadre de l'édition 2012 de sa manifestation CAP Associations un concours gratuit de photos numériques.

#### **Article 2 : Principe du concours**

Les participants devront présenter un cliché en lien avec le thème du concours :

#### Le thème du concours photos est : BORD'EAUX

#### **Article 3 : Personnes concernées**

Ce concours est ouvert à toute personne physique résidant en France. Il est exclusivement réservé aux photographes amateurs. Les participants peuvent être mineur à condition qu'ils puissent justifier d'une autorisation parentale pour participer.

Les participants doivent posséder leur propre équipement numérique pour les prises de photos.

#### Article 4: Modalités d'inscription

Les inscriptions au concours sont ouvertes du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2012. Elles seront enregistrées au Pôle de la vie associative au moyen du bulletin de participation ci-joint (également disponible sur le site de la Ville).

Pôle de la Vie Associative (Cellule Evènement et Manifestations Associative – 2ème étage) Athénée Père Joseph Wrésinski Place Saint Christoly - 33000 Bordeaux Tél.: 05 56 10 34 33

Mail: pole.associatif@mairie-bordeaux.fr

<u>Le nombre d'inscriptions est limité</u> : seules les 40 premières photos valablement déposées seront admises à concourir.

#### Article 5 : Modalités de participation

Les clichés devront mettre en scène l'eau à Bordeaux. Les candidats souhaitant concourir devront déposer leur photo au Pôle de la vie associative pendant la période d'ouverture du concours.

Le dépôt des photos numériques se fera en main propre uniquement. Les participants ne sont autorisés à déposer qu'une seule photo, en haute résolution.

Après vérification des éléments du dossier (bulletin de participation + qualité de la photo, respect de l'unité de lieu), l'inscription sera validée. Les photos se verront attribuer un numéro selon leur ordre d'arrivée.

Il appartient à chaque participant de recueillir préalablement au dépôt de sa photo l'accord de diffusion auprès des personnes photographiées (ou de leurs représentants légaux le cas échéant). A défaut, la photo sera refusée.

#### Article 6 : Choix du lauréat

Les photos valablement déposées (conformément aux articles 4 et 5) seront imprimées par les soins de la Ville de Bordeaux. Elles seront exposées le jour de CAP Associations dans le Hangar 14 (dimanche 23 septembre 2012). Les photos seront identifiées au moyen de leur numéro d'enregistrement. Elles mentionneront le titre et le lieu de la prise de vue. Les visiteurs seront invités à voter tout au long de la journée pour leur photo préférée.

A 16h00, les votes seront arrêtés. Les trois photos qui auront reçu le plus de voix seront récompensées.

#### **Article 7 : Autorisations**

Chaque participant autorise le Pôle de la Vie Associative à exploiter les photographies. Par exploitation, il est entendu notamment le droit de reproduire, publier, représenter, monter, numériser et exposer sa photographie.

#### Article 8 : Application du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière de son règlement et de ces modalités de déroulement.

#### Article 9 : Droit d'accès aux informations nominatives

Les participants sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du Pôle de la Vie Associative.





DYNAMIQUE





**CURIEUX** 



**INSOLITE** 

CRÉATIF



**MODERNE** 



# **BULLETIN D'INSCRIPTION**

### <u>Identité du participant :</u>

M/Mme (rayer la mention inutile)		
NOM :		
Prénom :		
Adresse :		
Tél.:		
Mail :		
Date de la prise de vue et titre de la photo :		
Date de la prise de vue et titre de la prioto .		
Description succincte de la photo :		
En signant ce bulletin d'inscription, j'atteste avoir pris connaissance des conditions de participations décrites dans le règlement de participation et déclare y adhérer.		
Fait à, le		
Signature		
(précédée de la mention		
« Lu et approuvé. Bon pour accord »)		

### Autorisation de participer pour les mineurs

Je soussigné		
père, mère, représentant légal de ( <i>Prénom, Nom de l'enfant</i> )		
l'autorise à participer au concours photos organisé par le Pôle de la Vie		
Associative de la Ville de Bordeaux dans le cadre de l'édition 2012 de		
CAP Associations.		
En signant cette autorisation, j'atteste avoir pris connaissance des		
conditions de participation décrites dans le règlement de participation		
et déclare y adhérer.		
Fait à, le		
Signature		
(précédée de la mention		
« Lu et approuvé. Bon pour accord »)		

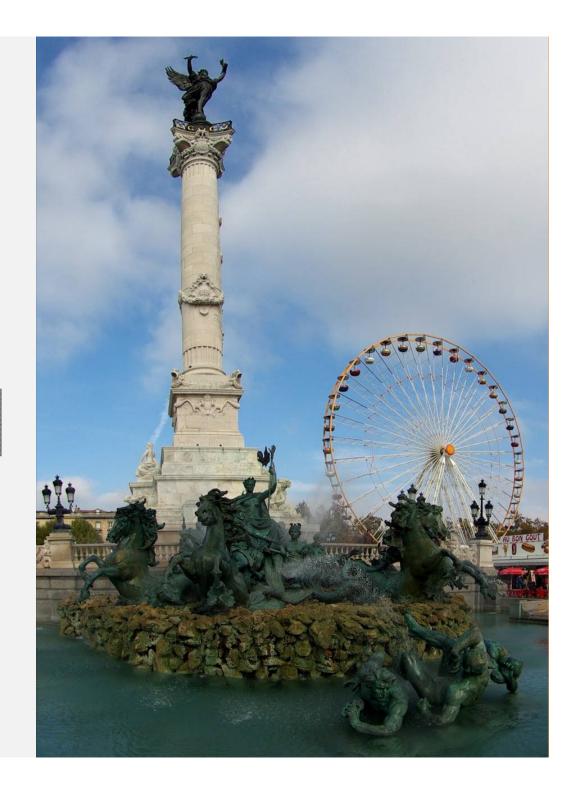
## Cadre réservé à l'organisateur

Dossier enregistré par : \_\_\_\_\_\_

Date d'enregistrement : \_\_\_\_\_\_

Numéro d'enregistrement : \_\_\_\_\_\_

**Documents utiles** 



# Autorisation d'exploitation de droit à l'image d'un majeur

### AUTORISATION DE LA PERSONNE PHOTOGRAPHIEE SUR LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE

Je soussigné(e) :	
Autorise la prise de vue et la publication à t audio-visuel) et sans limitation de durée. Je reconnais avoir pris connaissance de l'ex manifestation CAP Associations organisée p	itre gratuit de l'image sur laquelle j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique exploitation qui pourra en être faite dans la cadre du concours photos de l'édition 2012 de la ar la Ville de Bordeaux. éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de
Fait à	le
	Signature :
Je soussigné(e) :	TOGRAPHIEE SUR LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE
Autorise la prise de vue et la publication à t audio-visuel) et sans limitation de durée. Je reconnais avoir pris connaissance de l'ex manifestation CAP Associations organisée p	éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de
Fait à	le
	Signature :

# Autorisation d'exploitation de droit à l'image d'un mineur

#### AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL DU MINEUR PHOTOGRAPHIE SUR LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE

Je soussigné(e) :	
Père/mère/représentant légal de (prénom et	nom du mineur) :
audio-visuel) et sans limitation de durée.	re gratuit de l'image sur laquelle il apparait ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, ploitation qui pourra en être faite dans la cadre du concours photos de l'édition 2012 de la
manifestation CAP Associations organisée par	
•	éventuelles ne peuvent porter atteinte à la vie privée du mineur et, plus généralement, ne
Fait à	le
	Signature :
	AL DU MINEUR PHOTOGRAPHIE SUR LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE
Je soussigné(e) :	
Demeurant :	
Père/mère/représentant légal de (prénom et	nom du mineur) :
autorise la prise de vue et la publication à titi audio-visuel) et sans limitation de durée.	re gratuit de l'image sur laquelle il apparait ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique,
manifestation CAP Associations organisée par	
Je reconnais également que les utilisations e sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer	éventuelles ne peuvent porter atteinte à la vie privée du mineur et, plus généralement, ne un quelconque préjudice.
Fait à	le
	Signature :